

# Le point de vue des élèves sur la mise en œuvre de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC) dans les gymnases

Que nous apportent les enquêtes standardisées sur la perception de l'OPUC dans les gymnase



**Elena Cagide** est collaboratrice scientifique au ZEM CES. Elle a obtenu un Bachelor en relations internationales à l'Université de Genève, puis un Master en sociétés plurielles à l'Université de Fribourg – une filière mettant l'accent sur les domaines de la culture, du politique et du social.

## Enquêtes standardisées

Les enquêtes standardisées sont des sondages périodiques réalisés en ligne tous les trois ans, auprès de tou-te-s les élèves d'une même volée dans les écoles participant à l'enquête. Elles permettent aux écoles de dresser un bilan qualité de leurs établissements et de l'enseignement dispensé(1). Dans le cadre de l'enquête auprès d'élèves de classes terminales (E-CT), nous interrogeons les élèves accomplissant leur dernière année de formation du degré secondaire II. Quant à l'enquête auprès des diplômé-e-s (E-D), elle est réalisée auprès des élèves ayant achevé leur formation avec succès, environ deux ans après l'obtention du diplôme. Un total de 5 688 anciennes et anciens élèves ont pris part à la dernière E-D à l'automne 2021, provenant de 96 écoles (dont 93 gymnases) de 18 cantons(2) et de la Principauté du Liechtenstein. Quant à l'E-CT 2022, 91 écoles (dont 54 gymnases) de 17 cantons et de la Principauté du Liechtenstein y ont participé, pour un total de 20 556 répondants (dont 5 708 gymnasien-ne-s).

Les items des enquêtes standardisées sont évalués sur une échelle de 6 points (p. ex. de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord »). La moyenne arithmétique se situe donc à 3,5. Dès lors, une valeur moyenne supérieure à 3,5 signifie une approbation de l'item (modérée à forte); une valeur inférieure un rejet.

## Résultats du module OPUC dans les enquêtes standardisées

Le questionnaire sur l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC) a été développé par l'IFES IPES et le ZEM CES en 2018 comme module à choix pour les enquêtes standardisées. Les premières données dont nous disposons pour ce module datent donc de l'E-CT 2019. En 2022, 38 écoles de huit cantons ont ajouté ce module au questionnaire de base de l'enquête (1 795 élèves); en 2019, il s'agissait de 43 écoles réparties sur 11 cantons.



**Sandra Thüring, lic. phil. I** dirige le service d'orientation scolaire et universitaire du canton de Schwyz. Membre du comité de l'Association des professionnels en orientation professionnelle profunda-suisse, elle y représente notamment, en tant que déléguée, la position de l'Association Suisse pour l'Orientation Universitaire ASOU.



Illustration 1: comparaison des valeurs moyennes OPUC

(1) Pour de plus amples informations sur les enquêtes standardisées, veuillez vous rendre sur :



<https://www.zemces.ch/francais/evaluationen-und-befragungen>

(2) AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GL, GR, LU, OW, SG, SO, SZ, TG, TI, UR, ZH

Si l'on s'intéresse aux résultats de la dernière enquête standardisée auprès des classes terminales (E-CT 2022), dans l'ensemble, les élèves se disent bien préparé·e·s pour leur choix d'études ou de profession à la sortie du gymnase (valeur moyenne 4,4, cf. illustration 1). Ils·elles estiment avoir examiné les possibilités d'études et de professions de manière approfondie (valeur moyenne 4,3) et connaître celles qui sont pertinentes pour eux·elles (valeur moyenne 4,6). Ce résultat est plutôt réjouissant. Cependant, le soutien de l'école dans cette démarche est relativisé par les élèves : à l'item «De mon point de vue actuel, mon école m'a bien soutenu·e dans mon choix d'études et de carrière», ils·elles sont moins de 20% à répondre par l'affirmative (resp. 14,2% et 5,2% pour les catégories de réponse «d'accord» et «tout à fait d'accord»). Le matériel utilisé à l'école pour le choix d'études et de carrière est évalué comme peu utile par les élèves interrogé·e·s (valeur moyenne 3,2). Les élèves estiment aussi que l'école pourrait mettre davantage de temps à disposition pour se préparer au choix d'études et de profession.

De même, le soutien externe à l'école est également évalué en dessous de la moyenne par les élèves, considéré comme peu utile pour le choix d'études et de carrière par près d'un tiers des répondant·e·s (17,6% et 13,6% respectivement pour les catégories de réponse «pas d'accord» et «pas du tout d'accord»).

Par ailleurs, en comparant les données des années 2019 et 2022, on constate que les appréciations des répondant·e·s sont en baisse pour l'ensemble des items. La pandémie de Covid-19 ne permet pas à elle seule d'expliquer le recul général de ces valeurs.

Comment interpréter ces résultats? Est-il possible que les élèves ne profitent tout simplement pas des offres disponibles pour choisir des études ou une profession?

(3) Etude de Stefan Denzler, Andrea Diem, Stefan C. Wolter, Studienwahl und Studienverlauf – aktuelle Forschungsbefunde. Begegnungstag Gymnasium – Hochschulen 2017, Luzern

### Choix de la formation et drop-out

L'enquête standardisée auprès des élèves diplômé·e·s (E-D) nous permet d'en savoir davantage quant aux raisons conduisant les élèves à choisir une formation ou un métier en particulier. Lors de la dernière enquête réalisée en 2021, l'intérêt ou le plaisir pour la matière arrive en tête des réponses choisies (85% des répondant·e·s, cf. illustration 2). Suivent ensuite les perspectives d'emploi (42,1%), les dons personnels (37,4%) et les valeurs personnelles (32,9%). La possibilité de réponse «Influence de l'école et de ses enseignant·e·s» n'est choisie que par 12,3% des répondant·e·s. La «Recommandation d'un service d'orientation professionnelle» est citée par 8,6% des répondant·e·s; de manière similaire, la «Recommandation des parents ou de la famille» l'est par 7,8% des répondant·e·s. Il n'est pas clair si les répondant·e·s ont eu recours ou non à une offre de conseil.

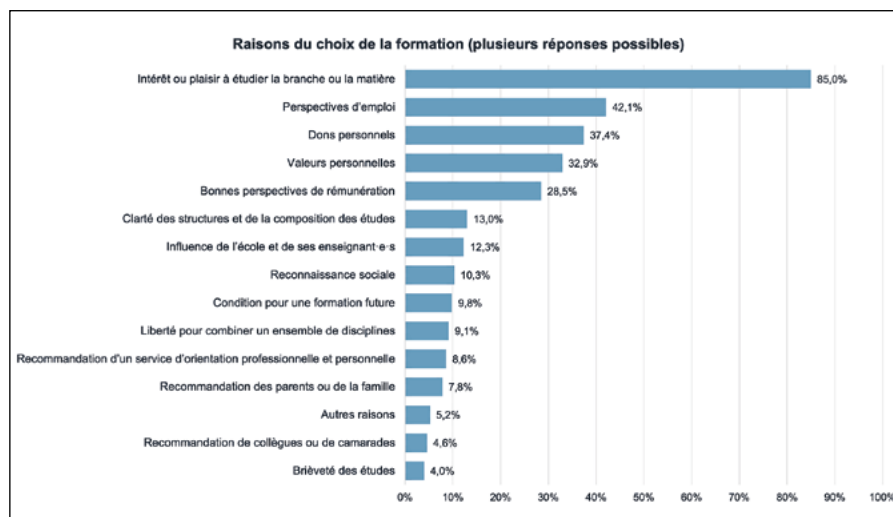


Illustration 2: raisons du choix de la formation

Quant aux raisons évoquées par les élèves ayant interrompu une formation ou une activité professionnelle entamée (drop-out), la principale raison mentionnée sont les fausses attentes vis-à-vis de la branche, la formation ou l'activité professionnelle (51,5% des répondant·e·s, cf. illustration 3).

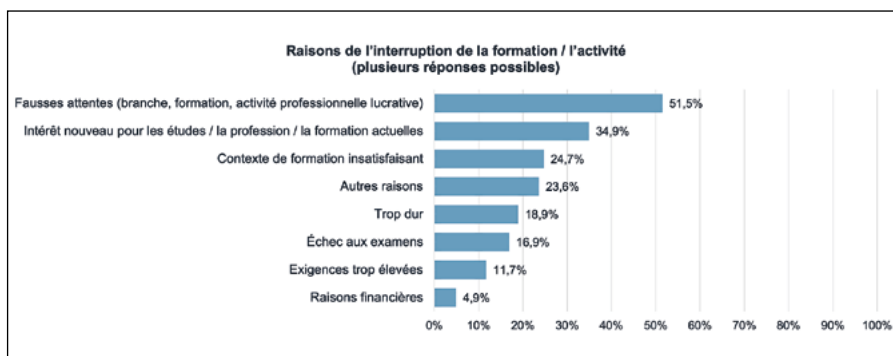


Illustration 3: raisons de l'interruption de la formation / l'activité

Les données ci-dessus semblent indiquer que les élèves surestiment leur niveau de préparation dans leur choix d'études et de carrière. Les conclusions de l'étude menée par Denzler et al. (2017)(3) montrent également que de nombreux·es futur·e·s étudiant·e·s prennent leurs décisions sans chercher d'informations précises. Ils·elles estiment être suffisamment informé·e·s, n'identifient aucun manque d'information et ne sont donc pas conscient·e·s du fait que leurs attentes puissent être infondées. Grâce à la continuité des relations établies avec ses élèves, l'école peut les sensibiliser et encourager des processus de choix d'études en collaboration avec les services d'orientation. En ce qui concerne le matériel utilisé, de nouvelles idées visant à soutenir l'acquisition de compétences en gestion de carrière pourraient être développées.

Ces résultats semblent en outre indiquer qu'il y ait une marge de progression en matière de conseil et de soutien aux élèves dans leur choix d'études et de carrière, tant de l'école que des services d'orientation professionnelle(4). Réduire le taux d'abandon des études est un objectif fixé par la Confédération et les cantons dans leur déclaration sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de formation (DEFER & CDIP, 2019, 2023) qui demande des mesures supplémentaires. On peut donc saluer la révision totale de l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité (ORM) et du Règlement de reconnaissance des certificats de maturité (RRM), adoptée en juin 2023, qui va dans ce sens en donnant une place explicite à l'OPUC: dans le but notamment de faciliter le choix des études et de réduire le nombre de décrochages, les cantons sont désormais tenus de mettre une offre gratuite à la disposition des élèves afin de leur permettre d'acquérir des compétences en matière de gestion de carrière (art. 31 RRM).

### Compétences en matière de gestion de carrière et compétences transversales dans le nouveau Plan d'études cadre du gymnase

Les compétences en gestion de carrière ont fait l'objet d'une analyse dans le rapport du SEFRI «Vision de la formation professionnelle 2030: OPUC». The European Lifelong Guidance Policy Network (ELGPN) définit les compétences en gestion de carrière (Career Management Skills, CMS) comme englobant «tout un ensemble de capacités qui donnent aux individus et groupes les moyens de recueillir, analyser et relier systématiquement, de manière structurée, des informations sur eux-mêmes et sur les possibilités de formation, ainsi que la capacité à prendre des décisions et à surmonter les changements et transitions.» Les ressources nécessaires englobent aussi bien des connaissances et des compétences générales et spécifiques en matière de formation, de profession et de marché du travail, que des ressources motivationnelles (confiance) et sociales (soutien des parents, des conjoint·e·s ou des supérieur·e·s).

Les compétences en gestion de carrière sont spécifiquement définies par chaque pays et la Conférence suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CS OPUC) a lancé ce projet dans le cadre de sa stratégie(5). Actuellement, un «modèle-cadre intégratif des compétences en gestion de carrière essentielles à acquérir au cours des différentes phases de carrière et des divers degrés de formation» est élaboré par le Prof. Dr Andreas Hirschi (Université de Berne) et le Prof. Dr Koorosh Massoudi (Université de Lausanne). Ces compétences doivent être systématiquement développées dans les différents degrés de formation en collaboration avec toutes les partenaires concerné·e·s.

La définition ci-dessus évoque des compétences personnelles, sociales et méthodologiques de nature transversale telles que l'autoréflexion, l'autonomie, la capacité d'analyse, de recherche d'informations ou encore la résolution de problèmes. Les enquêtes standardisées permettent ici aussi d'appréhender cette thématique complexe du point de vue des (ancien·ne·s) élèves. Ci-dessous (cf. illustration 4) un aperçu de quelques items choisis parmi ceux évalués dans le cadre de l'enquête auprès des diplômé·e·s de 2021.

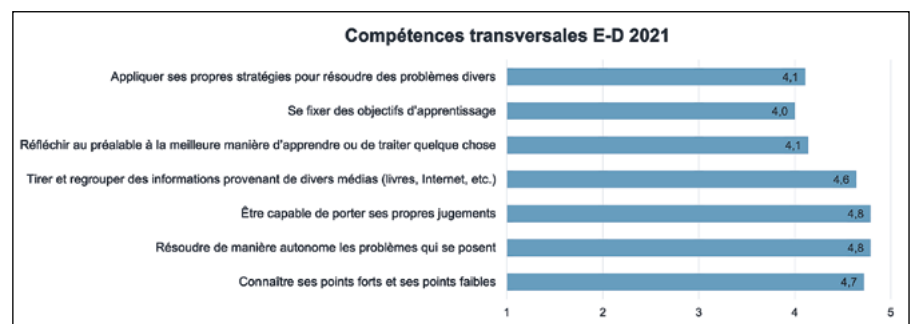


Illustration 4: compétences transversales E-D 2021

Les compétences citées dans l'enquête menée auprès des ancien·ne·s élèves semblent bien correspondre aux compétences en gestion de carrière. Dans le nouveau Plan d'études cadre gymnasial soumis à consultation, ces dernières sont également incluses dans les compétences transversales, et le recoupement de ces deux domaines de compétence est signalé.

Ces dernières années, de nombreux développements ont vu le jour, inspirés par le «Monitoring de la mise en œuvre dans les cantons de la recommandation 4 de la CDIP (17.03.2016) pour l'amélioration de l'orientation universitaire et de carrière dans les gymnases»(6). L'année prochaine, lors de la mise en œuvre cantonale du nouveau RRM et du nouveau Plan d'études cadre, la collaboration contraignante entre les écoles du degré secondaire II et l'OPUC devra être réévaluée et, le cas échéant, les modalités de l'accompagnement et de la coordination devront être développées. Au niveau des cantons et des écoles du degré secondaire II, les enquêtes ZEM CES pourront y contribuer en fournissant des informations utiles.

(4) Rappelons ici toutefois que ces valeurs concernent les ancien·ne·s élèves ayant obtenu leur maturité en 2019. Différentes mesures ont été mises en œuvre au cours des dernières années afin d'augmenter le taux de réussite des études, tels que des programmes de mentorat ou de coaching, des journées d'information ou des auto-évaluations. Ces mesures devraient encore faire l'objet d'une étude d'efficacité systématique (cf. BiBer, p. 243).

(5) Stratégie nationale OPUC:



<https://www.edk.ch/fr/themes/transversaux/opuc/csopuc>

(6) Rapport:



<https://www.edk.ch/fr/themes/transversaux/opuc/csopuc>